



Ville de Rumilly  
Haute-Savoie  
Arrondissement d'Annecy



Rumilly, le 30 mars 2026

## ➤ Arrêté municipal

Délégation de fonctions d'Officier d'état civil à  
Madame Anaïs CLEYET-MERLE, fonctionnaire  
municipal

### **Nature : 5. Institutions et vie politique - 5.5. Délégations de signature**

Nos réf. : CD/SV/AD/VD  
ARRÊTÉ N° 2026-003

**Le Maire de RUMILLY**, Haute-Savoie ;

**VU** les articles L 2122-30, L 2122-32, R 2122-8 et R 2122-10 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

**VU** le décret n° 62-921 du 3 août 1962 modifié, comportant les règles relatives aux actes de l'état civil ;

**VU** l'arrêté titularisant Madame Anaïs CLEYET-MERLE à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2017,

### **ARRETE**

#### **Article 1<sup>er</sup>** :

Madame Anaïs CLEYET-MERLE, Adjoint Administratif Principal 1<sup>ème</sup> classe, est déléguée sous ma surveillance et ma responsabilité pour :

- l'ensemble des fonctions exercées en tant qu'Officier de l'état civil, sauf celles prévues à l'article 75 du code civil ;
- certifier conforme les pièces et documents présentés à cet effet,
- légaliser les signatures.

#### **Article 2** :

La présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux, devant le Tribunal Administratif de Grenoble, dans un délai de deux mois à compter de sa publication. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours Citoyens » accessible par le site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)

Dans ce même délai, la présente décision peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès de Monsieur le Maire. Cette démarche suspend le délai de recours contentieux. Toutefois ce recours gracieux n'est pas suspensif de la présente décision et le silence de l'autorité territoriale pendant deux mois à compter de la réception de cette demande vaut rejet de celle-ci.

**Article 3 :**

Ampliation du présent arrêté sera notifiée à l'intéressée et transmise à :

- Madame la Procureure de la République près le tribunal judiciaire d'Annecy,
- Madame la Préfète de la Haute-Savoie.

Signé par : CHRISTIAN DULAC

Date : 01/04/2026

Qualité : MAIRE de RUMILLY



Notifié à l'intéressée,  
le.....